



Ma famille,
ma municipalit ,
mon avenir, j'y crois



Table des matières

Mot du Maire	4
Mot de la conseillère responsable des questions familiales	5
Présentation du Comité Famille	6
Soutien des organisations régionales	6
Mandat du Comité Famille	6
Introduction	7
Historique de la démarche	8
Portrait de la population	9
Définition de la famille	13
Mission de la politique familiale	13
Valeurs	13
Principes directeurs	14
Secteurs d'intervention et objectifs	15
Accueil, information et promotion	15
Administration municipale	15
Éducation	16
Loisirs, culture et communautaire	16
Organismes communautaires	16
Santé et mode de vie	16
Sécurité	17
Service de garde	17
Transport et déplacement	17
Urbanisme, habitation, environnement et mise en valeur du territoire	17
Conclusion	18



Mot du maire

C'est avec une grande fierté que je vous présente aujourd'hui notre nouvelle politique familiale municipale. Cette politique est le résultat d'un travail consciencieux réalisé grâce à la collaboration de nos citoyennes et citoyens qui tiennent profondément au bien-être de nos familles et de nos aînés.

Nos familles, telles que définies plus loin, sont le cœur de notre population. Elles sont notre essence, notre carburant. Elles stimulent le développement et la croissance économique de notre belle municipalité. Répondre à leurs besoins et à leurs préoccupations est donc naturel pour nous.

L'adoption d'une politique familiale est un outil municipal supplémentaire qui s'ajoute aux moyens déjà en place pour favoriser le bien-être des familles et des aînés. Cet outil est une base solide pour les décisions futures du Conseil municipal. Comme vous pourrez le constater, tous les champs d'interventions municipales sont concernés. L'ensemble de notre population en profitera. Les actions visant à maintenir ou à améliorer les services s'adressent à tous les membres de nos familles, jeunes et moins jeunes.

Permettez-moi de remercier le ministère de la Famille et des Aînés pour sa contribution financière qui nous a permis d'embaucher une personne chargée de mener à bien cette démarche. De même, je remercie les organisations locales et régionales qui ont partagé avec nous leurs conseils tirés de leur expérience.

Merci aux citoyens qui ont pris le temps de répondre au sondage ou qui ont accepté de se joindre à un groupe de discussion. Votre implication fut très importante.

Je tiens à remercier particulièrement les membres du Comité Famille qui ont contribué, depuis le début, à ce beau projet. Assidus, constants, travailleurs et déterminés, vous représentez le dynamisme qui me rend si fier d'être le premier magistrat de notre municipalité.

Merci d'avance à tous ceux et celles qui continueront de s'impliquer pour mener à bien les objectifs que vous pourrez lire dans les pages suivantes. Merci aussi à ceux qui choisiront de prendre part à l'un ou l'autre des nouveaux projets qui seront lancés à la suite de cette publication. Merci également à vous qui prenez connaissance du contenu de cette politique, n'hésitez pas à nous apporter vos commentaires et vos suggestions.

page 4



Mot de la conseillère responsable des questions familiales

Au moment de mon élection au sein du Conseil municipal, ma préoccupation première était le bonheur de mes concitoyens, en particulier celui des familles et des aînés. C'est donc naturellement que j'ai accepté le mandat, confié par mes pairs, de prendre la responsabilité des questions familiales et de les représenter au sein du Comité Famille.

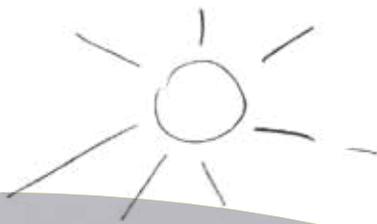
C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui la politique familiale de L'Ascension-de-Notre-Seigneur. Se doter d'une telle politique est important. Elle guidera les prises de décisions du Conseil municipal pour les années futures. Elle sera une source motivatrice à laquelle élus et employés municipaux s'abreueront.

Cette politique est le fruit de plus d'un an de travail coopératif de plusieurs organismes, citoyens et citoyennes représentant les familles et les aînés de notre municipalité. Nombre de questions ont été soulevées. Nombre de sujets furent abordés. Nous avons sondé la population sur certaines idées, interrogé des groupes, puis convenu des actions à privilégier pour les années qui viennent.

Permettez-moi de remercier toutes les personnes avec qui j'ai eu l'honneur de travailler sur ce merveilleux projet. Je souhaite remercier particulièrement M. Alain Privé du Carrefour Action Municipale et Famille pour sa grande disponibilité et ses judicieux conseils.

Je vous invite par conséquent à prendre connaissance du contenu de notre politique familiale. Ces écrits sont le résultat d'une réflexion profonde faite par des gens d'ici au service des gens d'ici.

Lise Blackburn



page 5



Présentation du comité Famille

Lise Blackburn	Conseillère responsable des questions familles
Cindy Dufour	Jeune adulte, technicienne en loisir
Cindy Vaillancourt	Mère de deux jeunes enfants, un garçon et une fille
Gisèle Brassard	Grand-mère de cinq petits-enfants
Marie-Anne Claveau	Grand-mère de treize petits-enfants, représentante du Villageois
Nelly Fleury	Mère de jeunes enfants, trois garçons, responsable du service de garde
Stéphanie Bernier-Bilodeau	Mère de deux jeunes enfants, un garçon et une fille, enseignante au secondaire
Sylvie Bergeron	Mère de deux filles et d'un garçon, représentante horticole
Audrey Tremblay	Mère d'un garçon et d'une fille, graphiste et enseignante, chargée de projet
Véronique Millier	Chargée de projet



Soutien des organisations régionales

Mathieu Lapointe	Agent de développement, Centre local de développement (CLD)
Monica St-Pierre	Organisatrice communautaire, CLSC Secteur Nord
Nathalie Harvey	Agente de développement, MigrAction
Alain Privé	Formateur, Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF)

Mandat du comité Famille

Pour former ce comité de consultation, la Municipalité a recherché des gens engagés caractérisés par leur grande volonté à améliorer et à maintenir la qualité de vie de nos familles. Chaque membre représente sa famille, mais également les familles de L'Ascension-de-Notre-Seigneur qu'il côtoie au quotidien par ses implications, son voisinage et sa famille élargie.

Ainsi, le Comité Famille a permis tout au long du processus de mise en place de cette politique familiale municipale de consulter les organismes du milieu, d'étudier les problématiques propres à notre municipalité et de promouvoir les valeurs familiales chères à nos citoyens.

À titre de représentant des familles de notre municipalité, le Comité Famille s'est vu réfléchir aux besoins de nos familles, sonder la population, échanger sur les solutions envisageables et proposer des projets et des initiatives tels que vous les trouverez dans le plan d'action Famille et Aînés.

Notez que le Comité Famille s'intéresse au bien-être de chaque membre d'une famille. Le Comité Famille est donc responsable des questions qui touchent tant les très jeunes enfants que les aînés de notre municipalité. C'est d'ailleurs à la demande de nos aînés que notre comité portera le nom de Comité Famille plutôt que celui de Comité Famille et Aînés. Comme, ils nous l'ont clairement fait remarquer, ils sont membres à part égales de nos familles. À leurs yeux, ils sont ni plus ni moins importants. Nous respectons leur point de vue.



Introduction

Tout comme la société à laquelle elle appartient, notre municipalité est en constante évolution. Nos citoyens cherchent à améliorer leur environnement et à donner le meilleur d'eux-mêmes à leurs descendants. C'est dans cette optique d'amélioration continue que L'Ascension-de-Notre-Seigneur a décidé de se munir d'une politique familiale.

Nos familles... elles aussi, elles se sont beaucoup transformées depuis les dernières décennies. Comme vous pourrez le constater à la lecture de la définition de la famille, il n'est pas seulement question du modèle dit traditionnel. Nos familles sont d'abord et avant tout composées d'individus unis par un lien affectif.

De cette politique découle un plan d'action. Établi selon les besoins du moment, le plan d'action est appelé à évoluer au cours des prochaines années. Toutefois, la définition de la famille, les valeurs et les principes directeurs de notre politique sont des éléments fondamentaux. Ils demeureront actuels même après le passage de millions de litres d'eau dans la rivière Péribonka.



Comité famille

Sur la photo (gauche à droite) : Audrey Tremblay, Véronique Millier, Lise Blackburn, Cindy Vaillancourt, Nelly Fleury, Cindy Dufour, Marie-Anne Claveau, Sylvie Bergeron, Stéphanie Bernier-Bilodeau
Absent de la photo : Mathieu Lapointe, Monica St-Pierre, Nathalie Harvey, Alain Privé et Gisèle Brassard

Historique de la démarche

Dans les années 1980, le gouvernement du Québec réalisait une consultation publique sur la politique familiale. C'est à cette occasion que l'idée d'une politique familiale municipale fut évoquée. [...] Ce qu'il y avait alors de différent, voire de neuf, dans le discours en faveur d'une politique familiale, était le fait que l'on s'adressait au palier de gouvernement local pour piloter une politique familiale et que cette dernière trouverait son application au niveau local, niveau d'action où il est plus facile pour les familles d'être des partenaires du développement de leur milieu de vie.¹

Depuis 2002, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) accompagne les municipalités et les municipalités régionales de comté (MRC) dans l'élaboration ou la mise à jour de leur politique familiale municipale. [...] Fort de cette réussite, le Ministère décide en 2009 de poursuivre les efforts et de revoir certains paramètres du programme de soutien afin d'actualiser sa vision d'une société pour tous les âges où les municipalités et les MRC sont davantage outillées pour créer des environnements favorables non seulement aux familles, mais aussi aux personnes aînées. [...] L'intégration de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) au programme a été possible grâce aux investissements supplémentaires attribués lors du Discours sur le budget 2009-2010.²

En 2009, le Conseil municipal de la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur a résolu de se doter d'une politique familiale qui lui permettra d'orienter ses décisions futures autour des besoins particuliers des familles et des aînés. La direction générale et l'agent de développement du CLD Lac-Saint-Jean Est ont alors entrepris des démarches pour obtenir une subvention de 12 000 \$ pour mettre en place une politique familiale et une autre de 12 000 \$ également pour devenir une Municipalité amie des Aînés. Ces démarches se sont avérées fructueuses.

Octobre 2009, un Comité Famille est formé de bénévoles provenant de différents domaines de la municipalité sous la responsabilité de la conseillère responsable des questions famille, madame Lise Blackburn. Une ressource externe est embauchée pour la gestion de la mise en place de la politique familiale et aînée.

Pour réaliser son mandat, le Comité Famille a besoin de sonder ses familles et ses aînés. Des sondages ont donc été distribués dans la municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur en mai 2009. Par la suite, certains groupes particuliers ont été consultés afin de s'assurer que le plan d'action Famille et le plan d'action Aîné correspondent bien aux besoins et à la réalité de notre population.

page 8



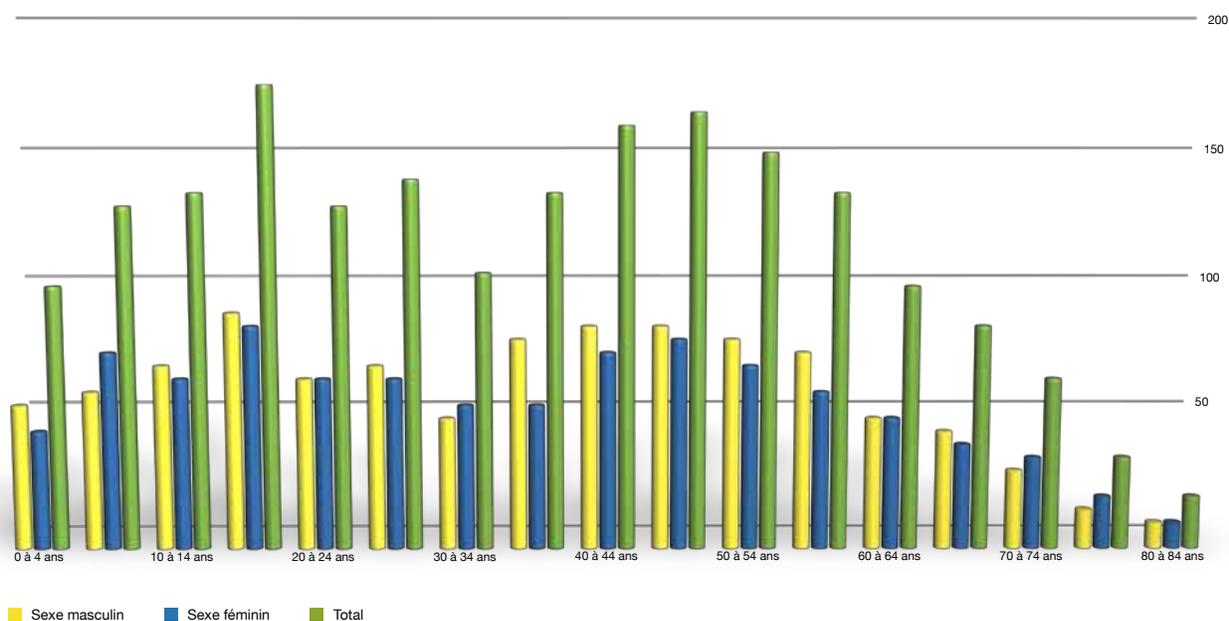
¹ <http://www.carrefourmunicipal.qc.ca/pfm/historique>, 15/06/2010

² <http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/Brochure-pfm-mada.pdf>, 15/06/2010

Portrait de la population

Lors du recensement de Statistique Canada de 2006, notre municipalité comptait 1 976 habitants.

Âge de notre population



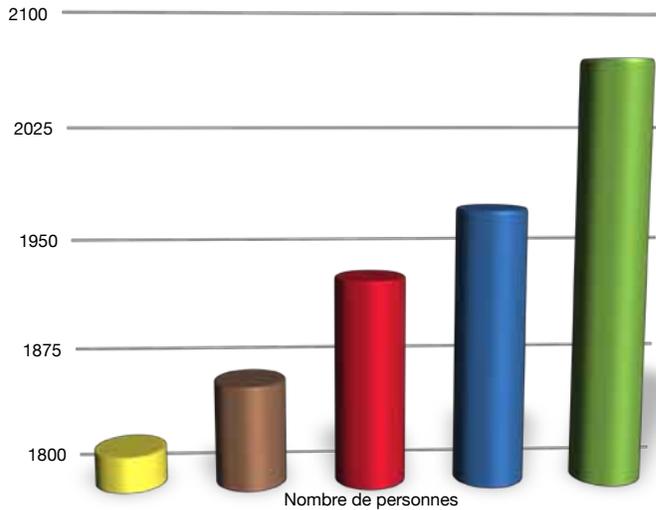
Toujours en 2006, le groupe des 45 à 49 ans était le plus nombreux chez la population active. Il est important de constater qu'en 2026 les gens de ce groupe seront en âge de prendre leur retraite. Situation qui n'est pas exceptionnelle, puisqu'elle est semblable pour tout le Québec.

Ce qui est remarquable, c'est le nombre des 15-19 ans. En 2026, ces jeunes seront âgés de 35 à 39 ans. Bien qu'une partie de ces personnes risquent de quitter la municipalité pour étudier ou vivre leur première expérience sur le marché du travail, il est logique de penser qu'elles seront enclines à revenir vivre au sein de notre municipalité au moment de fonder leur famille, si nos efforts découlant de la politique familiale portent ses fruits.



Portrait de la population

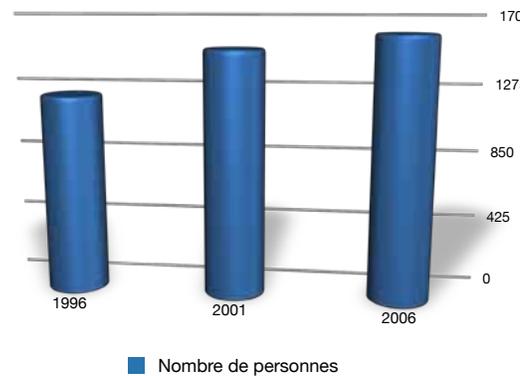
Évolution de notre population



Entre 1991 et 2009, la population a varié positivement de 13,4 %. Entre 2001 et 2006, seulement quatre municipalités de la MRC Lac-Saint-Jean-Est affichent un bilan migratoire positif. En effet, pour ces dernières années, la MRC affiche un déficit global de -1.1 % de sa population.

L'évolution de la population active affiche une croissance de 0,3%. Taux supérieur à l'évolution de la population globale. Cette dernière, pour les mêmes années, affiche un taux de croissance de 0.06%. On peut donc en conclure que l'immigration positive dont notre municipalité a profité était composée principalement de travailleurs ou de personnes prêtes à travailler.

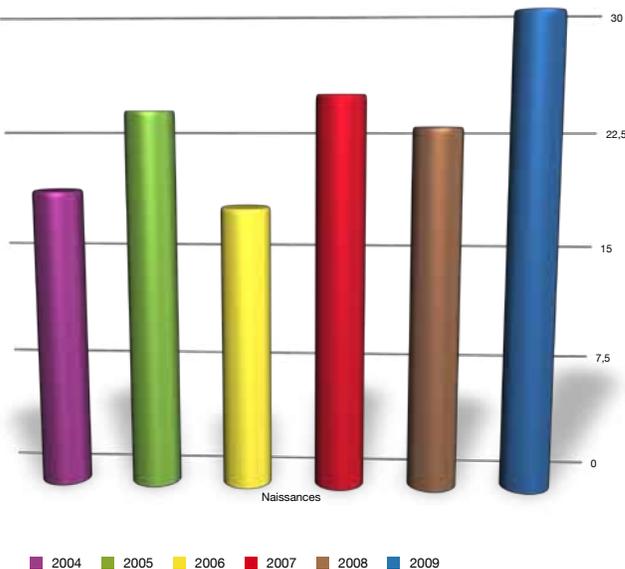
Évolution de la population active dans le temps



page 10



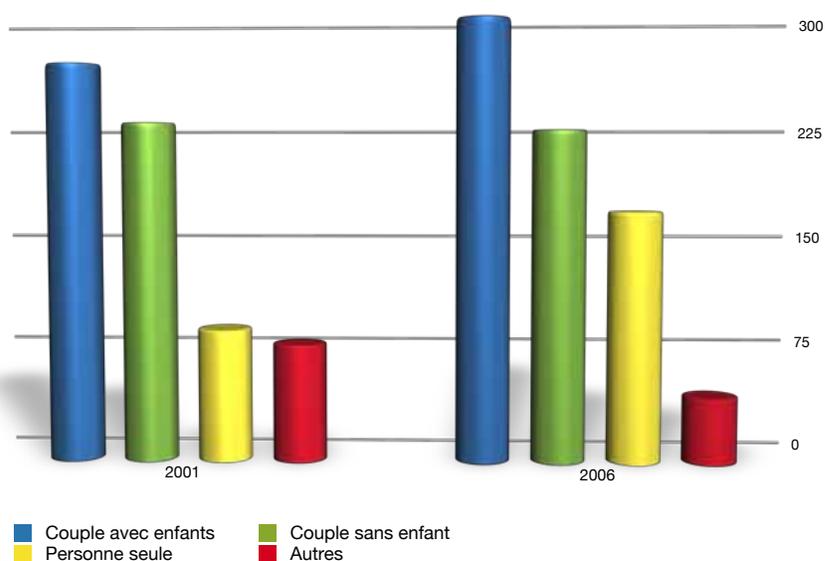
Évolution des naissances dans le temps



La moyenne des naissances de 2004 à 2009 est de 23,2 par année. En comparaison, la moyenne des décès annuels pour cette même période est de 9,3.

Portrait de la population

Évolution de la proportion des différents ménages



Le nombre de familles formées d'un couple avec enfants représentait 41% de nos ménages en 2006 (300 couples avec enfants pour un total de 740 ménages). Ce qui signifie que notre population a un fort pourcentage d'enfants. La présence de ces enfants s'explique par l'installation et l'arrivée de jeunes familles. On peut en déduire que notre municipalité attirait déjà ces jeunes ménages avant l'élaboration de notre politique familiale. Il est donc important de poursuivre les actions entamées et d'améliorer celles qui doivent l'être pour conserver cette avantageuse situation.

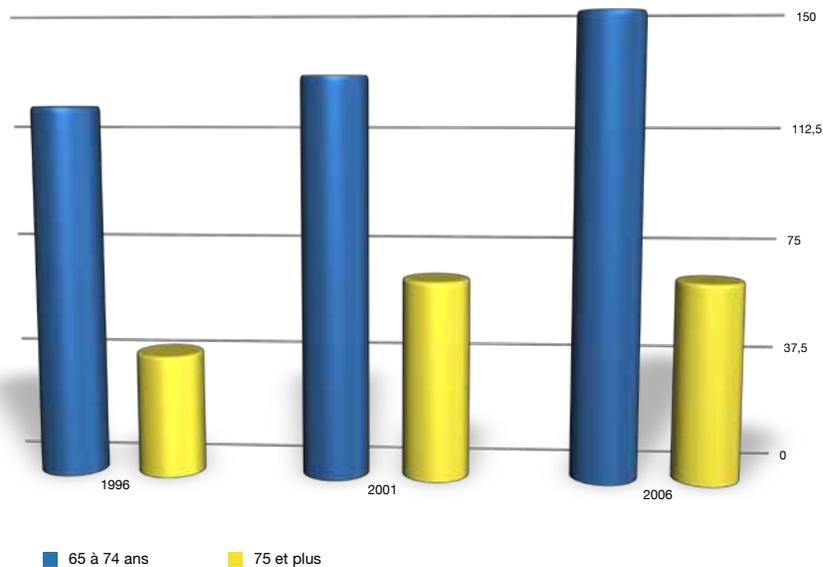
L'évolution de la proportion des différents ménages nous informe qu'il y a une forte augmentation du nombre de personnes seules. Cette augmentation s'explique par le vieillissement de la population qui occasionne le décès de l'un des conjoints et la décision de l'esseulé de demeurer au sein de notre municipalité. Nos actions envers nos aînés doivent tenir compte de cette situation.

page 11



Portrait de la population

Évolution du nombre de personnes âgées



En 2006, 60% des aînés sont âgés de 74 ans et moins. On peut en déduire que ces personnes avaient moins besoin de services spécialisés qu'ils en ont besoin aujourd'hui et qu'ils en auront besoin dans les années à venir.

Nos citoyens âgés de 65 ans et plus représentaient, en 2006, 11% de la population totale de la municipalité (215 sur 1 976 habitants). Ce pourcentage, rappelons-le, augmentera, selon la courbe des âges présentée précédemment.

page 12



Le portrait de la population tire ses données de Statistique Canada et de l'Institut de la Statistique du Québec.



Définition de la famille

Les citoyens de l'Ascension-de-Notre-Seigneur ont pour valeur fondamentale la famille et son bien-être à toutes les étapes de son cycle.

La famille joue un rôle déterminant dans le développement individuel en étant le premier lieu d'apprentissage et de transmission des valeurs de la société.

La famille est formée de personnes unies par des liens multiples et variés qui se soutiennent réciproquement au cours d'une vie.

Mission de la politique familiale

L'Ascension-de-Notre-Seigneur adopte une politique familiale dont la mission consiste à améliorer la qualité de vie de chaque membre des familles de la municipalité, des enfants aux aînés.

Valeurs

La mise en place d'une politique familiale ne se fait pas sans de profondes valeurs familiales. Celles-ci se détaillent ainsi :

Le civisme

La famille est définie comme étant le premier lieu d'apprentissage des valeurs de la société. Ainsi, les enfants, dès leur plus jeune âge, apprennent les valeurs de respect du citoyen pour sa collectivité, du respect du bien commun, d'équité et d'appartenance à la municipalité. La Municipalité encourage le civisme en offrant des services et des espaces à ses citoyens jeunes et moins jeunes.

Le partage

C'est une pure richesse que d'accéder à une foule de connaissances et d'informations et c'est possible par le partage entre les membres d'une famille et entre les familles. De même, le partage permet la conservation du patrimoine afin d'apprendre du passé pour consolider l'avenir.

Le soutien

Les citoyens de l'Ascension-de-Notre-Seigneur se soutiennent mutuellement pour affronter les aléas de la vie. Ce soutien passe inévitablement par l'entraide entre familles et entre les membres d'une même famille. La Municipalité soutient les familles et l'implication bénévoles au sein de la collectivité.

L'ouverture d'esprit

Nos familles sont uniques. Nul besoin d'être traditionnelles pour être respectées. Chaque membre d'une famille est un atout pour notre municipalité par sa personnalité et son expérience. L'ouverture d'esprit chez nos citoyens est une valeur fondamentale qui nous procure un avenir prometteur axé sur le développement.



Principes directeurs

Le Conseil municipal est fier de se doter d'une politique familiale pour orienter ses décisions. Tous les aspects de la vie municipale touchent de près ou de loin aux familles et aux aînés donc chaque décision est réfléchie en priorité selon les besoins de nos familles et de nos aînés.

Encourager nos aînés à demeurer actifs

Membres particuliers de nos familles, nos aînés sont importants. Il est essentiel de les encourager à poursuivre leur implication sur les plans humain, social et familial.

Respecter la diversité des familles

Toutes nos familles sont uniques et leur unicité est la richesse de notre municipalité. Il faut chercher à satisfaire leurs besoins dans leur différence.

Respecter les cycles de la famille et ses besoins spécifiques

La famille évolue au cours d'une vie. D'abord union de deux personnes, elle parvient à la jeunesse, puis à la maturité en laissant derrière elle enfants et petits-enfants. La famille a donc de nombreux besoins différents selon l'étape où elle est rendue dans son cycle. Il est primordial d'accorder autant d'importance à la jeune famille qu'à celle qui s'achève et qui laisse place à de nouvelles familles pour recréer le cycle de la vie.

page 14



Secteurs d'intervention et objectifs

Accueil, information et promotion

La municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur désire encourager la promotion de la famille et de la vie active chez les aînés, les informer des services qui leur sont destinés et améliorer l'accueil réservé aux nouveaux arrivants.

Objectifs

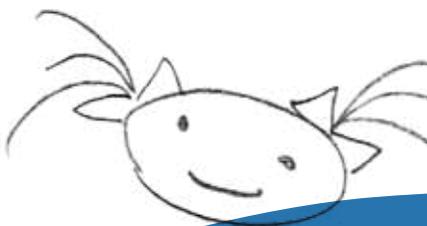
- ✿ Informer la population des services offerts aux familles et aux aînés
- ✿ Promouvoir la famille
- ✿ Améliorer l'accueil réservé aux nouveaux arrivants

Administration municipale

La Municipalité désire, par son administration, poursuivre et améliorer ses actions visant le bien-être des familles et des aînés. Par le fait même, la Municipalité officialisera le rôle du Comité Famille afin qu'il poursuive son mandat d'assurer un suivi des actions entreprises à la suite de cette politique auprès de chaque membre de nos familles, jeunes et moins jeunes.

Objectifs

- ✿ Poursuivre le développement avec les différents secteurs d'activité reliés à la municipalité
- ✿ Inviter les jeunes à s'impliquer auprès de la Municipalité
- ✿ Officialiser le rôle du Comité Famille



page 15



Secteurs d'intervention et objectifs

Éducation

La municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur entend favoriser l'acquisition de connaissances pour tous ses citoyens. Pour ce faire, elle poursuivra son appui au milieu scolaire et fera la promotion des activités de partage d'expériences intergénérationnelles.

Objectifs

- ✿ Augmenter l'offre de formation aux adultes
- ✿ Offrir un soutien académique de différents niveaux
- ✿ Favoriser le rapprochement entre le milieu scolaire et les aînés

Loisirs, culture et communautaire

La municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur désire maintenir et améliorer les activités sportives, culturelles et communautaires de son service des loisirs. En ce sens, la Municipalité s'assurera d'avoir une offre d'activités étendue aux membres des familles de tous âges.

Objectifs

- ✿ Augmenter l'offre de loisirs aux familles et aux aînés
- ✿ Améliorer les services en place destinés aux familles et aux aînés
- ✿ Intégrer une piste cyclable au réseau routier
- ✿ Augmenter l'offre de formation culturelle aux familles

Organismes communautaires

La municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur entend poursuivre son soutien, déjà reconnu et apprécié, aux organismes communautaires présents et futurs qui desservent sa population.

Objectifs

- ✿ Soutenir les comités de bénévoles déjà en place

Santé et mode de vie

La municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur privilégie un mode de vie sain et sans violence.

Objectifs

- ✿ Offrir des formations en santé et bien-être aux familles
- ✿ Faire connaître les services du CLSC
- ✿ Promouvoir la non-violence à l'égard des femmes de tous âges et des enfants

page 16



Secteurs d'intervention et objectifs

Sécurité

La municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur offre un milieu de vie sécuritaire pour ses familles et ses aînés.

Objectifs

- Améliorer la sécurité des lieux publics
- Promouvoir le plan d'intervention d'urgence

Service de garde

La municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur encourage les échanges intergénérationnels.

Objectifs

- Offrir des activités Grands-parents/parents/enfants

Transport et déplacement

La municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur entend faciliter le transport et le déplacement sur son territoire et vers la ville centre de la MRC afin de permettre à tous ses citoyens d'accéder plus facilement aux services essentiels.

Objectifs

- Promouvoir l'accompagnement médical
- Développer un réseau de pistes cyclables asphaltées
- Promouvoir le transport collectif

Urbanisme, habitation, environnement et mise en valeur du territoire

La municipalité de L'Ascension-de-Notre-Seigneur souhaite donner une image positive d'elle-même. Pour ce faire, elle entend travailler à son embellissement et faire respecter les normes environnementales sur son territoire.

Objectifs

- Sensibiliser le citoyen au respect de l'environnement et des lieux publics ainsi qu'à la protection et la conservation de la nature.
- Embellir la municipalité

page 17





Conclusion

Maintenant que notre municipalité possède sa politique familiale incluant un plan d'action échelonné sur quatre ans, le Conseil municipal s'activera à sa réalisation. Elle contient de nombreuses actions favorables à la famille. Actions pensées et réfléchies en fonction des besoins du milieu. C'est donc primordial qu'elles soient menées à terme.

Quant au Comité Famille, son mandat se modifie. Au départ, il a été formé pour créer une politique familiale municipale. C'est maintenant chose faite! Suite logique au travail déjà si bien enclenché, le comité veillera à la concrétisation du plan d'action. Pour y arriver, il pourra compter sur la générosité des bénévoles de L'Ascension-de-Notre-Seigneur, ses intervenants socioéconomiques, sa Municipalité et ses citoyens.

La famille est au cœur de nos valeurs sociétales. À l'avenir, guidés par notre politique familiale, des nourrissons aux doyens, nous penserons et agirons famille.

Parce que la famille, on y croît !



page 10



